



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA FFVOILE 2020
SAMEDI 27 MARS 2021

PROCURATION

A retourner impérativement par mail, entre le lundi 15 mars et le jeudi 25 mars 8h00 délai de rigueur à virginie.touzeau@ffvoile.fr

de représentation du représentant du membre affilié à la FFVoile ayant son siège social dans le ressort territorial de la Ligue régionale

Je soussigné M

donne procuration à :

M

Licencié(e) FFVoile 2020 N°: _____

Licencié(e) FFVoile 2021 N°: _____

Adresse mail obligatoire :

_____ @ _____

pour me représenter à cette Assemblée générale en application des articles 4, 7 et 13 du règlement intérieur de la FFVoile.

A

le

Signature obligatoire

précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé ».

Certifié sincère et conforme.